

Collège de psychologie du CH  
de .....

# Rapport d'activités du Collège de psychologie (ou autre intitulé) du CH de .....

*(Dossier type proposé par le Réseau national des psychologues, 06/02/2011)*

# Rapport annuel (année)

## Sommaire

### 1 - Fonction institutionnelle : Le Collège/regroupement ...

Composition et fonctionnement

Commissions, personnes ressources par thème, instance, représentation dans les instances ...

Questions traitées en (année)

### 2 - Fonction clinique : Texte qualitatifs et Les indicateurs d'activité

**3 - Fonction transversale/FIR des psychologues** : formations (reçues et dispensées, accueil des stagiaires y compris), communications, publications, groupes de travail, recherche ...

### 4 - Projets et thèmes de travail à envisager en (année suivante)

## 1 - Fonction institutionnelle : le Collège/regroupement ...

1.1. Composition du Collège/regroupement etc. (liste nominative, avec affectation aux pôles quand c'est le cas, ...)

1.2. Fonctionnement (fréquence des réunions, Bureau s'il y en a, modalités de prise de décisions ...)

1.3. Commissions, personnes ressources par thème, instance, représentation dans les instances ...

1.3. Questions traitées en (année)

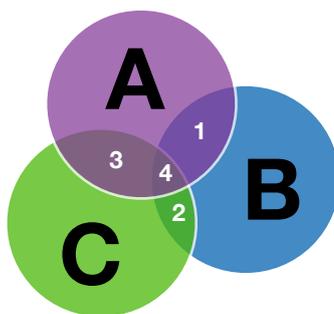
## 2 - Fonction clinique

**2.1. Textes qualitatifs** : *Remarque : dans les institutions de psychiatrie, cette partie est généralement incluse dans le rapport annuel du pôle auquel le psychologue est rattaché. Dans ce cas, le rapport collectif peut inclure la seule partie sur les indicateurs d'activité.*

**2.2. Les indicateurs d'activité** (*A élaborer en collaboration avec la DRH et le DIM de votre établissement*)

### 2.2.1. Selon les ETP budgetés

N° de total des psychologues, n° de fonctionnaires et n° de contractuels, à mettre en lien avec les ETP budgetés totaux psychologues-fonctionnaires-contractuels et pour aboutir à un rapport de précarité (favorable ou non), exprimé en pourcentage.



Rajouter des fromages du type % précarité ...

Vous pouvez décliner aussi par pôles ...

Conclusion : le CH favorise (ou pas) l'embauche des psychologues, ainsi que la possibilité de titularisation ...

### 2.2.2. Selon l'activité ambulatoire des psychologues

- selon les ETP affectés, la file active et les actes, le type de lieu d'intervention, l'accès direct au psychologue

Synthèse : interprétation qualitative

**On peut faire comme cela aussi : Exemple (les chiffres sont fictifs ici) :**

Données statistiques		Interprétation
100 psychologues dont 65 fonctionnaires et 35 contractuels	65% de fonctionnaires / 35% de contractuels	L'établissement favorise la pérennisation des postes de psychologues
100 ETP de psychologue dédiés à l'activité ambulatoire 35 ETP de psychiatre dédiés à l'activité ambulatoire	100% d'ETP de psychologue sur 100% d'ETP total de psychologue dédiés à l'activité ambulatoire 35% d'ETP sur 100% d'ETP psychiatre total dédiés à l'activité ambulatoire	L'établissement favorise le travail du psychologue dans le cadre des activités ambulatoires

## 3 - Fonction transversale/FIR

**Par exemple :** Le psychologue, de par sa formation de haut niveau, terme de l'enseignement supérieur qui désigne le niveau M2, et qui est celle d'un cursus complet en psychologie (licence & masters 1&2) et de par sa déontologie propre (référence au Code de déontologie des psychologues de 1996), assure les missions de service public qui consistent en une fonction clinique et une fonction transversale qui est celle de la conceptualisation, d'expertise, de la conduite des formations et de la recherche, le situant ainsi en tant que cadre de catégorie A, donc une place de collaborateur aussi bien de l'ensemble des professionnels que de l'institution elle-même.

### 3.1. Formation (donner ci-dessous l'intitulé exact, l'organisme ou l'établissement et la liste nominative des psychologues)

#### 3.1.1. Formations reçues

(Type d'action, son intitulé et la durée, noms des psychologues)

#### 3.1.2. Formations dispensées

Formation pratique des étudiants en psychologie, stagiaires au CH

Enseignement supérieur

IFSI (cours, TD, participation aux jurys ...)

3.1.3. Journées d'études, professionnelles, séminaires, organisés par le Collège/regroupement, groupes de travail)

(Intitulé exact, date ou durée, lieu ...)

### **3.2. Publications et communications**

NOM (en majuscules) . initiale prénom . (année) . Intitulé. Ville : Edition. (pour les publications d'articles ou dans le cadre des publications collectives, se référer aux recommandations internationales d'écriture de la bibliographie).

Exemple : STIRN, S. (2008). Evaluation du stage en psychologie en tant que formation à l'exercice professionnel. *Psychologues & Psychologie, 200/201*.

### **3.3. Recherche**

Direction des mémoires de recherche

Thèses

Participation aux EPP

Autres recherches

## **4 - Projets et thèmes de travail à envisager en (année suivante)**

- Par exemple :
- Se constituer en Collège
  - Effectuer une recherche sur l'impact des psychothérapies, en collaboration avec la DIM
  - Faire la fête